

MAIRIE DE VALBELLE
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 37/2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six et le seize juillet à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames BLANC Andréa, GRANATO Laura, GONNET Béatrice, LYON Lucienne, Messieurs VADOT Pierre-Yves, CHAUVEAUX Boris, DAUMAS Baptiste, FONTANARAVA Vincent, RAPHAELIAN Paul, et RICHAUD Fabien.

Absente excusée : Madame RENON Céline

Convocation et affichage : 09/07/2026

Monsieur RAPHAELIAN Paul a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 10

OBJET : PROJET AMENAGEMENT CANTINE – DEVIS DES EQUIPEMENTS

Monsieur le Maire informe les conseillers que ce projet, qui a déjà été traité en conseil, bénéficie d'une subvention de 55 % de la part du département au titre du FODAC.

Monsieur le Maire propose d'acheter un lave-vaisselle familial et non professionnel. Le lave-vaisselle familial étant suffisant pour le nombre d'enfants fréquentant la cantine, plus facile d'utilisation et moins cher en cas de réparation.

Il est aussi nécessaire de prendre un réfrigérateur pour stocker les échantillons de nourriture qui sont prélevés obligatoirement lors des livraisons de repas.

Il propose le devis de l'entreprise SUPER U pour la fourniture d'un lave-vaisselle et d'un réfrigérateur pour la somme de 541,65 € HT (hors frais de livraison).

Monsieur le Maire propose également le devis de l'entreprise AMG comprenant le matériel et la pose de meubles inox qui se monte à 2291.00 € HT.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur cette affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve les propositions présentées ci-dessus,
- valide le devis de l'entreprise SUPER pour un montant de 541.65 €HT (hors frais de livraison),
- valide le devis de l'entreprise AMG pour un montant de 2291.00 €HT,
- autorise Monsieur le Maire à signer les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 21 juillet 2026

Pierre-Yves VADOT

Le secrétaire
Paul RAPHAELIAN

